

Zeitschrift: Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire
Herausgeber: [s.n.]
Band: 20 (2013)
Heft: 2: Sozialer Frieden : transnational = Les chantiers transnationaux de la paix sociale

Artikel: L'Institut suisse de Rome : un outil unique de diplomatie culutrelle et scientifique
Autor: Perret, Noëlle-Laetitia
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-391079>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Institut suisse de Rome

Un outil unique de diplomatie culturelle et scientifique

Noëlle-Laetitia Perret

Depuis plus de 60 ans, l'Institut suisse de Rome (ISR) accueille des générations de chercheurs et d'artistes qui participent, par leur activité de médiateurs culturels, à enrichir les relations entre la Suisse et l'Italie mais aussi entre d'autres Etats représentés dans la capitale italienne. Parmi les jeunes artistes et scientifiques qui ont séjourné à l'ISR, nombreux sont ceux qui ont poursuivi leur carrière dans les hautes écoles, les universités ou comme commissaires d'expositions, archivistes, conservateurs de musées, journalistes, écrivains et cetera. Dans un monde en perpétuelle évolution, cette institution s'est développée en fonction de ses ressources, de son Conseil de Fondation, de l'activité de ses directeurs et de ses membres. Lieu de formation et de sociabilité intellectuelle, l'ISR représente un véritable microcosme helvétique dans lequel chercheurs et artistes, de toutes les régions linguistiques du pays, sont appelés non seulement à cohabiter mais aussi à travailler ensemble. Inséré au sein d'un vaste réseau international, l'ISR se révèle être un lieu de rencontres et d'échanges propice à la cohésion helvétique comme au développement d'une certaine ouverture d'esprit.¹

La ville de Rome, avec son patrimoine artistique et sa grandiose histoire, perpétue à travers le temps sa destinée de lieu de rencontre. Ce sont, aujourd'hui, pas moins d'une vingtaine d'académies et d'instituts étrangers, en plus des instituts italiens, qui constituent un vaste réseau d'échanges, unique au monde. La Suisse ne s'est s'intégrée à ce réseau international qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et sa présence parmi ces représentations culturelles, par le biais de l'ISR inauguré en 1949, est le fruit de longues négociations entre différents acteurs de la culture, de la politique et de la diplomatie. L'histoire de l'ISR s'inscrit dans une réflexion, encore ouverte aujourd'hui, sur le rôle des arts, des sciences humaines et sociales – les «humanités» – dans le monde de la recherche et de la diplomatie.

Un projet longuement imaginé...

Dès son arrivée à Rome en 1918, le ministre de Suisse Georges Wagnières (1862–1948) attire l'attention des autorités fédérales sur l'absence de la Suisse dans le réseau international des académies et instituts de Rome. Il souhaite voir «sa patrie» participer activement à la construction de la nouvelle Europe. Après maintes tentatives, il quittera finalement la capitale italienne, 18 ans plus tard, déçu de n'être pas parvenu à ouvrir une académie portant l'étendard de son pays. Au début des années 1930, Daniel Albert Heinrich Bodmer (1885–1950) tente de relever le même défi. Ses dix ans passés à la direction de l'Institut allemand d'histoire de l'art à Florence et l'énergie qu'il a consacrée à rassembler des sommes importantes en Suisse, en faveur de cette institution allemande, l'ont convaincu de la nécessité de voir s'ouvrir une institution suisse en Italie. Par manque de moyens et d'une réelle volonté politique, son projet n'aboutira pas.

Devant la persévérance manifestée par la Légation suisse à Rome par Heinrich Bodmer et d'autres, le Département de l'intérieur accepte, en 1933, de se saisir de la question. Prétextant l'expérience des soucis financiers engendrés par le Pavillon suisse de la Cité Universitaire de Paris, inauguré cette année-là, et l'aggravation de la crise économique, l'installation d'un centre culturel suisse à Rome est remis à des temps meilleurs. Pendant plusieurs années, Paul Ruegger, qui a succédé à Georges Wagnière, tentera lui aussi de réaliser ce projet, en vain. Les années de guerre marqueront un tournant.

Lorsque la Seconde Guerre mondiale éclate, étant donné le rôle de puissance protectrice conféré à la Confédération, un office spécial destiné à la protection des intérêts étrangers est ouvert à la Légation suisse de Rome. Carlo Sommaruga, neveu de la future donatrice de l'Institut, joue un rôle important au sein de cet office dont il prend la direction en 1944. La Division des intérêts étrangers de la Légation suisse est chargée de protéger les biens de la majorité des puissances alliées en Italie. Cette responsabilité comprend également les institutions des puissances mandataires considérées comme semi-officielles que sont les académies et instituts d'art et de recherche ayant leur siège à Rome. C'est ainsi que les diplomates suisses se voient confier la protection de l'Ecole française au Palais Farnèse, de l'American Academy et de l'Académie égyptienne, parmi d'autres. A la fin de la guerre, l'Italie ayant changé de camp, on confie encore à la Légation suisse la protection des instituts que l'Allemagne et l'Autriche ont dû quitter. Dès 1943, après avoir échappé de peu à une réquisition par les forces allemandes, la Villa Maraini, futur siège de l'ISR, est protégée par un sauf-conduit diplomatique. La Villa devient un lieu d'habitation et de travail

8 pour une partie des diplomates suisses notamment pour Olivier Reverdin, qui



Fig. 1: *La Villa Maraini, siège de l'Institut suisse de Rome.* (© Guillaume Perret)

jouera plus tard un rôle fondamental dans le paysage scientifique et culturel suisse.² Cet engagement au service des puissances étrangères contribue à consolider, dans l'esprit de beaucoup, la conscience de l'indépendance culturelle de la Suisse et de la nécessité de voir celle-ci représentée par une institution qui lui soit propre.

Le 26 mai 1945, Carlo Sommaruga, administrateur de la fortune de sa tante Carolina Maraini-Sommaruga (1869–1959), fait connaître au conseil fédéral le projet de donation que celle-ci a imaginé. Veuve d'Emilio Maraini (1853–1916), grand industriel et philanthrope tessinois établi en Italie, elle souhaite léguer à la Confédération sa somptueuse villa romaine. Son offre est toutefois liée à la condition que cette propriété, idéalement située sur la colline du Pincio, devienne le siège d'une «académie suisse» pour le perfectionnement de jeunes Suisses voués aux beaux-arts ou aux sciences «morales». Cette académie doit également devenir un centre de conférences, de concerts et d'expositions destinés à cultiver les relations culturelles entre la Suisse et l'Italie. Ce don est accepté par les autorités fédérales le 27 décembre 1946 mais l'acte de donation n'est pas tout de suite signé. Carlo Sommaruga s'offusque d'ailleurs de la lenteur des démarches. Il est suivi par Olivier Reverdin qui exprime son exaspération par le biais de la presse, comme en témoigne un article paru dans le *Journal de*

Genève du 12 novembre 1946 qu'il intitule «Pour la création d'un Institut suisse de Rome. Va-t-on manquer une occasion inespérée?» Le 10 mars 1947, Olivier Reverdin interpelle à nouveau ceux qui, selon lui, «sabotent l'avenir du pays».³ Il critique vivement le peu de considération des autorités fédérales pour les «sciences morales» et accuse la politique fiscale de l'Etat «d'exterminer la race des mécènes, ce qui implique pour lui l'obligation de prendre leur succession. Il n'est guère facile de trouver de l'argent pour ce qu'on est convenu d'appeler les sciences morales. L'industrie s'intéresse au développement des sciences exactes et naturelles. Elle a besoin de physiciens, de chimistes, de biologistes. Il lui est donc avantageux de prêter son aide financière aux laboratoires universitaires. Et la Confédération, de son côté, ne s'est jamais montrée pingre à l'égard du Poly!»⁴ Olivier Reverdin fait dépendre le prestige et le rayonnement de la Suisse à l'étranger de la création d'un Institut à Rome. Certes, selon lui, la Suisse doit se garder de toute mégalomanie mais rien ne doit l'empêcher d'occuper la place que l'on attend d'elle.⁵

L'acte de donation est finalement signé le 5 avril 1947. Le 12 décembre 1947, sous la présidence du Conseiller fédéral Philipp Etter, le premier Conseil de l'Institut est formé. Prudemment, un projet d'académie est réalisé dont l'organisation définitive, sous la forme d'une fondation de droit privé, est assurée dès 1947. L'inauguration est solennellement fêtée le 19 avril 1949 et une exposition de livres suisses marque cette ouverture. Les discours prononcés ce jour-là manifestent l'état d'esprit des fondateurs. Ils définissent les objectifs et la raison d'être de l'ISR: accroître le rayonnement culturel de la Suisse et faire valoir son «génie national». Dès ses débuts, l'ISR se considère comme la *longa manus*⁶ de Pro Helvetia en Italie.

Dans un premier temps, la Confédération s'engage à soutenir l'ISR à hauteur de 30'000 francs par année, à condition de rester minoritaire. Pour créer une fondation, l'ISR doit disposer d'un capital; on lui demande d'en trouver la majeure partie auprès de l'industrie privée, des banques, des compagnies d'assurance et des particuliers. Le fruit des efforts investis se révèle insuffisant et il faudra attendre 1954 pour parvenir à rassembler les fonds nécessaires à la constitution d'une fondation.

Un engagement dans la reprise des échanges culturels et intellectuels d'après-guerre

Au moment de son inauguration, en 1949, les milieux étrangers de Rome expriment le souhait de voir l'ISR servir de trait d'union dans la reprise des
10 échanges internationaux. Tous accueillent d'ailleurs avec enthousiasme son



Fig. 2: Cérémonie officielle d'inauguration de l'Institut suisse de Rome, le 19 avril 1949. De gauche à droite, la donatrice Carolina Maraini-Sommaruga, le médecin tessinois Attilio Ferrari (en arrière-plan), Guido Gonella, ministre de l'instruction publique, René de Weck, ministre de Suisse à Rome (en arrière-plan) et Christoph Simonett, directeur de l'Institut suisse de Rome. (© Archives de l'ISR)

ouverture. Ces derniers ne cachaient plus leur agacement de voir la Suisse se tenir à l'écart de la communauté intellectuelle internationale.

Marguerite van Berchem, qui fait office de première directrice de l'ISR sans en porter le titre, consacre une bonne partie de son énergie à établir des contacts avec les milieux internationaux de Rome. Fille du célèbre orientaliste Max van Berchem, elle est reconnue pour ses importants travaux et publications en archéologie. Pendant la Première Guerre mondiale, elle s'est portée volontaire auprès du Comité international de la Croix-Rouge et a représenté l'une des initiatrices de l'Agence des prisonniers de guerre dont on lui a confié la direction du Service allemand. Pendant la Seconde Guerre mondiale, elle a même créé un Service colonial, distinct du Service français, au sein de l'Agence des prisonniers de guerre. C'est donc une femme de poigne, enthousiaste à l'idée de relever le défi qui lui est confié, qui tente de faire participer la Suisse à la reprise de la vie intellectuelle internationale. Une femme qui, par ailleurs, a du mal à se voir cantonnée au rôle de «gérante» ... Dès son arrivée à Rome, elle visite

les principales académies: la France, l'Amérique, l'Angleterre, la Belgique et la Suède forment le centre autour duquel la vie intellectuelle de Rome gravite. L'institut hollandais est ralenti faute de crédits. Les autres académies, telles que celles de la Roumanie et de la Pologne sont paralysées par les circonstances politiques de leur pays. L'Académie d'Espagne, réservée aux artistes, va reprendre incessamment son activité. Les directeurs de ces institutions n'hésitent pas à lui ouvrir leurs cahiers de comptes, à lui communiquer des informations sur leurs ressources, leur budget et leur personnel pour l'aider à organiser l'institution suisse que tous souhaitent voir s'ouvrir rapidement.

Grâce à l'engagement de Marguerite van Berchem, puis de Christoph Simonett, premier directeur officiel de l'ISR, et d'André Labhardt ensuite, la Suisse s'implique dans les problèmes qui occupent les milieux intellectuels et culturels de Rome. Au lendemain de la guerre, la nécessité de retrouver une solidarité internationale en réaffirmant les fondements impartiaux et universels de la science poussent plusieurs instituts étrangers et l'Académie des Lincei à se regrouper. C'est ainsi qu'est fondée, en 1946, l'*Unione internazionale degli istituti d'archeologia, storia e storia dell'arte in Roma* pour faire face aux problèmes de la gestion et de la réouverture des instituts allemands fermés à la fin de la Guerre. En 1948 déjà, le président de l'*Unione* demande que l'ISR en devienne membre. La Suisse joue alors un rôle de médiateur non négligeable au sein de cette organisation.

Un lieu privilégié d'échanges interdisciplinaires

L'ISR constitue la seule institution suisse à l'étranger permettant une rencontre entre art et science. A ses débuts, les fondateurs de l'Institut ont retenu, parmi les disciplines artistiques, la peinture, la sculpture, la gravure, l'architecture et la musique. Au fil du temps, l'ISR s'est ouvert aux arts visuels, au design, à la littérature, à la danse et au théâtre. Depuis sa fondation, les sciences présentes à l'Institut sont l'archéologie, la philologie, l'histoire et le droit, car Rome recèle une quantité, unique au monde, de terrain à fouiller et de sources à étudier. Depuis peu, l'ISR s'est ouvert aux chercheurs en sciences naturelles devenant le lieu privilégié d'un dialogue entre les arts et toutes les composantes de la pensée intellectuelle contemporaine.

La recherche et l'innovation sont devenues des cartes majeures de la diplomatie helvétique comme en témoigne, depuis l'an 2000, l'établissement d'un réseau de représentation Swissnex (Maisons suisses pour les échanges scientifiques et technologiques). Parallèlement, depuis 2005, la Confédération, par le biais du Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche, et Pro Helvetia ont travaillé à

l'établissement de nouveaux objectifs. Dans ce nouvel élan, l'ISR s'est réorganisé au carrefour des arts et des sciences. Il a gagné en visibilité et renforcé sa présence en Italie et en Suisse.

L'ISR met au concours douze places de membres résidents à la Villa Maraini à Rome dans le cadre de son nouveau programme Studio Roma. Pour la mise au concours, se référer aux informations indiquées sur le site internet suivant: <http://www.istitutosvizzero.it>

Notes

- 1 Pour une histoire de l'ISR, voir Noëlle-Laetitia Perret, *L'Institut suisse de Rome (1945–2013). Entre culture, politique et diplomatie*, en préparation.
- 2 Olivier Reverdin (1913–2000) est attaché à la Légation de Suisse à Rome, au sein de la Division des intérêts étrangers, de 1941 à 1944. Il est en charge, notamment, des intérêts grecs, yougoslaves, iraniens, égyptiens, polonais, norvégiens, et de 14 républiques ibéro-américaines. Pendant son séjour à Rome, il travaille également au Palais Farnèse qui se trouve sous la protection de la Confédération. En 1958, il est nommé professeur de langue et littérature grecque à l'Université de Genève. Il est également deuxième Président du Fonds national suisse de la recherche scientifique (1968–1981), Président de la Conférence européenne de biologie moléculaire (1968) et premier Suisse président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (1969–1972). Cf. «Notes biographiques d'Olivier Reverdin», in Olivier Reverdin, Jean-Claude Brutsch, Ruth Dreifuss, *Homère chez Calvin*, Genève 2000, 278–279. Voir aussi: Jean de Senarclens, «Reverdin, Olivier», in *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F6547.php> (version du 27. 8. 2010).
- 3 Olivier Reverdin, «Politique à courtes vues», *Journal de Genève*, 10. 3. 1947.
- 4 Ibid.
- 5 Ibid.
- 6 Archives fédérales suisses, E9510.6, 1991/51, vol. 401, 1948–1968. 33. Gesuche III, (64) Schweizer Institut in Rom. Rapport de Plinio Bolla, 28. 6. 1958.

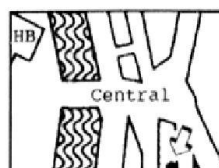


Klio Buchhandlung und Antiquariat
von der Krone, Heiniger Linow & Co.

Die		Eigene	Geschichte
Buchhandlung		Neuheiten	
für	Grosses	und	Philosophie
Geschichte	Geschichts-	Fachkataloge	
von	sortiment -	für	Soziologie
HistorikerInnen	Neuerscheinungen	Geschichte	
	und		Politologie
	Titel		
	zu		Ethnologie
	den	Zudem	
	Uni-	An-	Dritte Welt
	Veranstaltungen	und	
		Verkauf	Germanistik
		antiquarischer	
		Bücher	Belletristik

KLIO Buchhandlung
Zähringerstr. 45
Postfach 699
CH-8025 Zürich 1

KLIO Antiquariat
Zähringerstr. 41
Postfach 699
CH-8025 Zürich 1



Tel. 044 251 42 12
Fax 044 251 86 12